

COMMUNE DELEGUÉE DE VALEZAN
COMPTE RENDU CONSEIL COMMUNAL
18 octobre 2017

L'an deux mil dix-sept et le dix-huit du mois d'octobre à 20 heures, le Conseil Communal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre GONTHIER maire délégué,

Présents GENSAC Véronique, PELLICIER Guy, HANRARD Bernard, BERTRAND Chantal USANNAZ Bernard, MORIN Sébastien,
Excusé CLEYRAT Christian,
Secrétaire HANRARD Bernard,

Pierre GONTHIER ouvre la séance en proposant de débiter l'ordre du jour par le point budgétaire et de revenir sur l'urbanisme ensuite afin de libérer Mme FAVRE Géraldine , directrice générale des services de La Plagne Tarentaise.

Point budgétaire

Géraldine FAVRE présente à l'assemblée un document retraçant les comptes de l'année arrêtés au 30/09/2017 pour les différents budgets de la commune de Valezan. Pierre GONTHIER souhaite revoir la ventilation de la masse salariale de La Plagne Tarentaise sur le budget affecté à Valezan

URBANISME

Pierre GONTHIER expose les différents dossiers :

- **Permis de construire** : OLIVIER Emile : Extension des combles : Dossier incomplet, demande de pièces complémentaires par le service instructeur.
- **Déclaration préalable** : ROCHETTE DE LEMPDES Gabriel : Régularisation ouverture dans bardage : Un dossier de déclaration de travaux a été déposé en mairie, attente de la décision du service instructeur, avis favorable de l'assemblée.
- **Litige en cours** : arrêt d'interruption de travaux chez DEMESMAY Nathalie et demande de remise des lieux en leur état d'origine. Construction d'un auvent sans autorisation.

Problème arrêt de bus de Valezan

Guy PELLICIER évoque le problème de retournement des bus scolaires, soulevé par la COVA Suite à une réunion sur le terrain le 21 septembre , une étude a été faite pour sécuriser et améliorer le point de ramassage scolaire. Il a été décidé de créer un emplacement "arrêt bus" sur le carrefour en face de l'auberge, prolonger un cheminement piéton et un passage clouté face au chalet arrêt de bus déjà existant, le tout matérialisé au sol ; une signalétique verticale sera mise en place suivant les normes en vigueur. Pour faciliter le demi-tour du bus , le talus sera aménagé pour permettre un angle de braquage plus important. Une convention avec le TDL et La Plagne Tarentaise sera rédigée.

Liste de travaux 2018

Pierre GONTHIER énumère les projets de travaux sur la commune pour l'année prochaine, et demande aux élus d'y apporter d'éventuelles modifications.

COMMISSIONS

Travaux : Guy PELLICIER relate la dernière réunion de la commission de travaux. Il annonce que la personne chargée de mettre à jour le SIG (Système Information Géographique) de La Plagne Tarentaise a été recrutée et qu'elle pourra bientôt prendre ses fonctions.

COVA : Véronique GENSAC résume les dernières réunions de la communauté de communes des Versants d'Aime : Elle précise que la zone du Plan Cruet est en bonne voie. Elle évoque les difficultés rencontrées au sein de l'école de musique et de l'Ephad.

Elle informe que le dossier **GEMAPI** (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations) est très complexe et qu'il sera obligatoire à partir de 2018 (compétence COVA)

*“Les communes ou les EPCI FP qui exercent la compétence **GEMAPI** peuvent instituer une taxe (facultative) intitulée « taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations plafonnée à 40€ par habitant et par an, dont le produit est affecté à un budget annexe spécial”*

Tourisme : Bernard HANRARD informe que la table d'orientation prévue au lieu-dit « La Croix du Chatelard » sera installée prochainement sur un petit muret en pierres.

Il précise que l'achat de jalons en plastique pour le balisage de la piste de ski de fond est en cours ainsi que des piquets réglementaires pour les circuits de randonnée et la signalétique.

Affaires scolaires : Pierre GONTHIER résume la réunion du conseil d'école de Valezan. Il informe que les parents sont satisfaits et précise que :

- Vu le nombre plus important d'enfants , Audrey l'atsem (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) ne peut plus assurer seule la garderie matin et soir, la cantine et les Temps Activités Périscolaires(TAP).
- Jessy a donc été embauchée pour l'aider dans les TAP et assurer également la cantine et garderie du midi.
- Le passage à la semaine de 4 jours pour l'année prochaine est en cours de discussion.

Il ajoute que tous les travaux demandés ont été réalisés durant l'été ainsi que l'achat de matériels éducatifs pour les petits.

Le règlement de l'école ainsi que le Plan Particulier de Mise en Sécurité doivent être mis à jour. Fabrice VIVET chargé de la sécurité sur la commune de La Plagne Tarentaise épaulera l'institutrice sur ce dossier.

Il énumère les activités des élèves pour l'année scolaire : piscine, ski de fond, marché de Noël le 17 décembre. Une kermesse aura lieu en fin d'année avec comme thème le moyen âge.

Pour conclure, il indique que des devis ont été demandés pour l'achat d'un rétroprojecteur pour la mairie et l'école (qui l'utilise beaucoup) afin de restituer à Véronique son matériel.

Chantal BERTRAND intervient pour le compte du CCAS en demandant si, le repas de Noël à l'auberge (prévoir la date), et l'achat des colis pour les anciens sont reconduits cette année : Une réponse favorable a été émise par l'ensemble des élus.

Réunion publique : Dénomination et numérotation des rues du village. De nombreuses personnes étaient présentes à cette réunion ; cela a permis d'échanger des idées avec les habitants et ainsi cerner les différents problèmes à venir. Cette rencontre a été très constructive ; des ajustements seront à prévoir avant la mise en place de ce dispositif.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Guy DAVID a adressé un courrier sollicitant la commune pour acquérir ses parcelles et celles de Madame GOURDEAU Raymonde, sa sœur. Les membres du conseil, à l'unanimité, ne désirent pas acquérir leurs parcelles, ne présentant aucun intérêt pour la commune. Une réponse lui sera adressée dans ce sens.

Prochain conseil municipal à Macôt le lundi 06 novembre à 19 heures Prochain conseil communal à Valezan le mercredi 15 novembre 2017 à 20 heures

Le Maire délégué,
de la commune déléguée de Valezan,
P. GONTHIER

Le secrétaire,
B.HANRARD

